



**DATE DE PUBLICATION : 24 AVRIL 2026**

**Le Directeur régional**

**Délégation de signature donnée par le directeur régional de Provence Alpes Côte d'Azur à la directrice départementale du Vaucluse**

Vu la délégation de signature donnée par Monsieur Hervé GONSARD, Directeur général des services à l'économie et du réseau de la Banque de France, le 23 août 2024.

Délégation permanente est donnée à **Madame Christine GORD**, directrice départementale du Vaucluse et, en cas d'absence ou d'empêchement, à **Monsieur Michaël HEBRARD**, adjoint à la directrice départementale du Vaucluse, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la Banque, relatif à l'exercice des activités de la succursale d'Avignon et des bureaux d'accueil et d'information de Carpentras et d'Orange qui lui sont rattachés. Madame Christine GORD, reçoit notamment délégation à l'effet de coter les entreprises et les dirigeants d'entreprises de la zone de compétence de la succursale d'Avignon qui n'établissent pas de comptes consolidés.

Madame Christine GORD peut subdéléguer sa signature aux cadres placés sous son autorité et, en cas d'absence ou d'empêchement de ceux-ci, à des assistants placés sous son autorité et dans la limite des attributions de ces derniers.

Fait à Marseille, le 20 avril 2026

Denis LAURETOU